

lité. Je me souviendrai toujours de ces paroles de sir Wilfrid Laurier et j'agirai en conséquence. Laurier fut l'un des plus grands hommes du parti libéral en Canada et l'un des plus grands hommes d'Etat de l'empire britannique. Je suis content de rendre au très honorable premier ministre cet hommage: il a été fidèle à sir Wilfrid Laurier dans une circonstance dont tous ont gardé le souvenir, alors que d'autres qui s'étaient proclamés ses amis l'abandonnèrent.

Comme député nouvellement élu, je désire exprimer ma reconnaissance aux membres du Gouvernement et à tous les honorables députés de cette Chambre, y compris les honorables députés de l'opposition, pour leur courtoisie à mon égard, et je crois que mes collègues qui ont été présentés ici en même temps que moi au début de la présente session partagent mes vues sur ce point. Je désire remercier non seulement mes collègues, mais aussi les fonctionnaires et employés de tous les départements pour l'aide qu'ils nous donnent dans notre travail.

Mon comté est très étendu et sa population est d'environ 50,000 habitants. C'est l'une des plus grandes circonscriptions électorales de la province de Québec. Comme mon élection n'a eu lieu que deux mois avant l'ouverture de la session, j'aimerais à faire inscrire dans le hansard un vœu important adopté à une réunion du conseil de comté de ma circonscription:

11 mars 1925.

Province de Québec

Municipalité du comté de Témiscouata

A une assemblée générale et trimestrielle du conseil municipal du comté de Témiscouata tenue au palais de justice à l'Isle-Verte mercredi le onzième jour de mars mil neuf cent vingt-cinq à dix heures avant midi et tenue conformément aux dispositions du Code Municipal de la province de Québec, à laquelle assemblée il y avait quorum.

Le vœu suivant a été adopté:

Proposé par M. Alphée Beaulieu secondé par M. J. A. Beaulieu;

Considérant que le comté de Témiscouata est un des comtés ruraux les plus étendus et les plus peuplés de la province de Québec;

Considérant que le comté de Témiscouata a été cruellement éprouvé par les feux de forêts de 1923 qui ont causé des dommages évalués à trois millions de dollars;

Considérant que les récoltes des cultivateurs du comté de Témiscouata en 1920, 1921, 1922 et 1923 ont été bien mauvaises et que le commerce en a souffert un grand préjudice;

Considérant que, de ce chef les cultivateurs du comté de Témiscouata ont été forcés de s'endetter considérablement pendant plusieurs années pour vivre, pour acheter leurs graines de semences et pour hiverner leurs animaux;

Considérant que le comté de Témiscouata est dans une situation toute particulière et critique et qu'il a besoin de l'aide urgente du gouvernement fédéral afin de protéger les cultivateurs et leur permettre de vivre heureux sur le sol natal au lieu d'émigrer aux Etats-Unis;

[M. Pouliot.]

Considérant qu'en 1923 le Gouvernement fédéral a accordé un subside de \$100,000 aux sinistrés du Japon.

Ce conseil prie le très honorable W. L. Mackenzie King, premier ministre du Canada, et ses honorables collègues de bien vouloir inclure dans les crédits supplémentaires de chaque département intéressé, avant la fin de la présente session, des montants substantiels pour chacune des demandes qui seront faites par notre député, M. Jean-François Pouliot, dans l'intérêt du comté de Témiscouata.

Adopté.

JULES LIZOTTE.

Préfet.

J.-W. Roy,

Sec.-trésorier.

Et d'abord un mot des besoins les plus urgents de mon comté. Il est très important de réparer nos édifices publics, qui tous devraient être visités par les inspecteurs du département intéressé, puisqu'un point à temps en évite cent. Il nous faut partout un service quotidien des postes. Je tiens à exprimer ma reconnaissance au ministre des Postes des améliorations qu'il a effectuées sous ce rapport; mais il reste quelque chose à faire dans la région sud du comté et j'espère qu'il y donnera son attention. Il nous faut aussi une nouvelle gare à la Rivière-du-Loup; celle qui nous sert actuellement est très ancienne et ne suffit pas au trafic. Il nous faut une gare plus spacieuse parce que la Rivière-du-Loup est le terminus du chemin de fer de Témiscouata qui fait le raccordement entre l'Intercolonial et le Transcontinental, entre le Nouveau-Brunswick et l'état du Maine. Il nous faut aussi un nouveau bureau de poste, et bureau de douane à Trois-Pistoles, et un bureau de la douane à Cabano. Trois-Pistoles n'a pas un bureau de poste convenable; on y affecte un espace dans un petit édifice; on devrait y construire un nouveau bureau de poste. On devrait faire certains travaux de dragage dans mon comté, à la Rivière-du-Loup et à l'Isle-Verte. Les quais devraient être réparés et on devrait installer un téléphone entre Notre-Dame-de-l'Isle-Verte et Cacouna, parce qu'il y a un phare puissant sur Notre-Dame-de-l'Isle-Verte et qu'il ne peut pas communiquer avec la terre ferme. Voilà quelques-uns des besoins de ma circonscription; je ne manquerai pas de les faire valoir et j'espère que le ministère verra d'un bon œil toutes nos requêtes.

A propos du tarif nous avons entendu des discours intéressants venant des deux côtés de la Chambre; toutefois c'est seulement lorsque la situation est normale qu'on peut risquer des expériences. Le ministre intérimaire des Finances (l'hon. M. Robb) a, certes, un grand mérite d'avoir prononcé le discours qu'il faisait dans les circonstances. Il se rend compte qu'en présence d'une dette aussi lourde, il est dangereux d'apporter un changement au tarif douanier, sans avoir bien pesé les conséquen-